

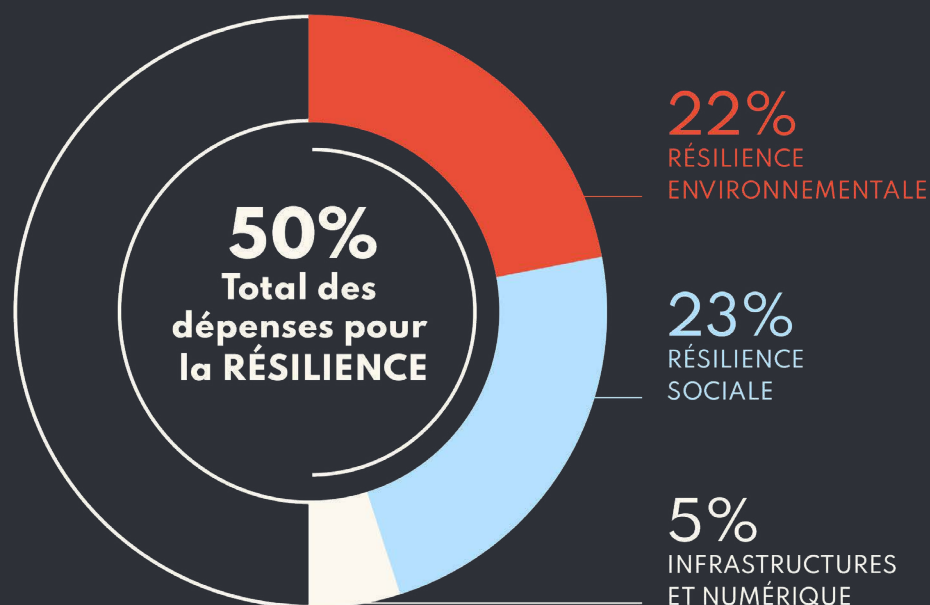


rethink the recovery

# LA FRANCE EST-ELLE EN TRAIN DE « SE RECONSTRUIRE EN MIEUX » OU DE REVENIR À LA NORMALE ?

Analyse du plan « France Relance »

Répartition de la totalité du  
budget de 100 milliards d'euros  
de « France Relance » :



Finance Watch

Making finance serve society

Février 2021

## Table of contents

Sommaire exécutif	3
Contexte du plan national	5
Principaux points à retenir	6
Évaluation de la résilience	6
Évaluation détaillée du pays	8
Conclusions et suggestions	10
Annexe	11

**AUTEUR:**  
Aurélie Faure-Schuyer

**CO-AUTEUR:**  
Julia Symon

**ÉDITEURS:**  
James Pieper,  
Thierry Philipponnat,  
Julia Symon

**MISE EN PAGE:**  
Camila Dubois

The contents of this report may be freely used or reproduced without permission provided the original meaning and context are not altered in any way. Where third party copyright has been acknowledged, permission must be sought from the third party directly. For enquiries relating to this report, please email [contact@rethinktherecovery.org](mailto:contact@rethinktherecovery.org)

Finance Watch has received funding from the European Union to implement its work programme. There is no implied endorsement by the EU or the European Commission of Finance Watch's work, which remains the sole responsibility of Finance Watch.



## SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le plan « France Relance » du gouvernement français vise à contribuer à réparer les dommages économiques et sociaux causés par la pandémie de coronavirus, tout en rendant l'économie française plus durable et plus résiliente aux chocs futurs. **Présenté officiellement en septembre 2020**, ce plan sera partiellement financé par les fonds fournis par la Facilité européenne pour la reprise et la résilience (FRR) créée dans le cadre de l'instrument Next Generation EU, selon les critères définis dans le règlement établissant la FRR.

Finance Watch a évalué les mesures de politique proposées par la France sur la base de leur durabilité environnementale et sociale ainsi que de leur contribution aux objectifs de relance économique ou de résilience. Pour ce faire, l'horizon temporel auquel ces mesures sont censées produire leurs effets (à long ou à court terme) et l'alignement sur les objectifs stratégiques ont été pris en compte. Ces objectifs comprennent, entre autres, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la transition énergétique, la transformation numérique et la durabilité sociale.<sup>1</sup> Les **mesures de résilience** ont été définies comme étant axées sur le long terme et destinées à induire une transformation de l'économie plutôt qu'à rétablir la situation économique d'avant la crise, ce qui est le principal objectif des mesures axées sur la relance.

Sur la base de cette analyse, la **distribution du budget total de « France Relance » de 100 milliards d'euros** se présente comme suit :



<sup>1</sup> L'évaluation a été réalisée sur la base d'un avis d'expert. Il n'a pas été tenu compte des conditions de départ dans le pays, qui pourraient accélérer ou ralentir la transition vers la durabilité et la résilience.

### Résumé des résultats de l'analyse effectuée par Finance Watch :

- Les mesures axées sur la résilience représentent environ 50 % du budget prévu.
- Toutefois, le volet « durabilité environnementale à long terme » du plan n'est pas suffisant ; le lien entre les mesures de politique proposées et les objectifs stratégiques du pays en matière de climat et d'énergie n'a pas été établi.
- Les mesures de politique qui ont reçu les plus importantes dotations budgétaires sont principalement motivées par la compétitivité des entreprises à court terme plutôt que par des considérations de durabilité.
- Des éléments laissent penser que les fonds de relance ont déjà été utilisés au profit des acteurs économiques traditionnels plutôt que pour transformer la structure de l'économie et assurer sa résilience aux chocs futurs :
  - Sauvetage d'Air France sans conditionnalités juridiquement contraignantes.
  - Soutien général et sans conditions aux entreprises de tous secteurs, y compris celles ayant un impact environnemental négatif.

Les mesures mises en place conformément au plan doivent être considérées dans le **contexte plus général de la gouvernance économique et du cadre budgétaire de l'UE**. Ce cadre comprend une architecture complexe de règles restreignant la politique budgétaire des États membres, combinée à un système de gouvernance et à des outils visant à faire respecter ces règles, dont les plus importantes sont le plafonnement du ratio dette publique/PIB à 60 % et le plafonnement du ratio déficit budgétaire/PIB à 3 %, y compris les mécanismes d'ajustement correspondants en cas d'écarts par rapport à ces limites. Ces limites ne tiennent pas correctement compte du cycle économique, de la qualité des dépenses et de l'impact des déséquilibres environnementaux et sociaux sur la soutenabilité de la dette à long terme. Ainsi, le **cadre budgétaire existant renforce le court-termisme politique et représente un frein à l'atteinte par les pays de l'UE de leurs objectifs sociaux et environnementaux**. Même si les règles ont été temporairement suspendues en raison de la pandémie, un éventuel retour à l'austérité budgétaire pourrait **casser la reprise**.





### Les conclusions de Finance Watch font écho...

#### → aux évaluations d'experts et aux bases de données suivantes :

- Évaluation de « France Relance » sur le thème de la durabilité environnementale par le [Haut Conseil pour le Climat](#)
- Analyse réalisée par l'[Institut du développement durable et des relations internationales](#) (IDDRI)
- The Shift Project: [Vers un plan de transformation de l'économie française en faveur du climat et de la résilience](#)
- Le [Greenness of Stimulus Index](#) publié par la [Finance for Biodiversity Initiative](#) (F4B) pour évaluer si les mesures incitatives prises dans le contexte de la pandémie contribueront à stimuler la résilience mondiale aux risques climatiques et aux risques pour la biodiversité
- [Green Recovery Tracker](#) par l'Institute Wuppertal et E3G – Third Generation Environmentalism ([résumé](#))
- La [base de données du FMI](#) résumant les principales mesures budgétaires que les gouvernements ont annoncées ou prises dans certaines économies en réponse à la pandémie de Covid-19

#### → et aux avis suivants:

- L'[Institut Veblen](#) pour les réformes économiques
- [Réaction](#) de la Fondation Nicolas Hulot au Plan de Relance et [5 conditions pour réussir et 3 secteurs clés à réguler](#)
- Réaction de [Greenpeace](#) France au Plan de Relance
- La [Friedrich-Ebert-Stiftung \(FES\)](#) a exprimé des réserves quant au caractère transformationnel des mesures budgétaires françaises
- Opinion de [The Conversation](#), organisme de presse indépendant

## CONTEXTE DU PLAN NATIONAL

Par son ampleur, le plan de relance de 100 milliards d'euros annoncé par la France le 3 septembre 2020 se classe deuxième, après celui de l'Allemagne. Un tiers de « France Relance » prévoit des mesures directes au titre de la cohésion sociale. Les autres titres se concentrent sur la relance et l'accélération des indicateurs de compétitivité de la France, avec quelques considérations supplémentaires – et bien trop limitées – sur la transition écologique et sociale. Ce plan, qui se démarque de la procédure budgétaire française, est traité par une équipe distincte au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Un calendrier prévoit que 50 % du budget sera déployé en 2020 et 2021, le reste étant programmé pour l'année budgétaire 2022.

## PRINCIPAUX POINTS À RETENIR

**L'analyse détaillée du plan de relance de la France (« France Relance ») montre que la résilience a fait partie de la réflexion.** Cinquante pour cent du budget du plan ont été évalués comme orientés sur le long terme et sur la résilience. Ces mesures couvrent les fonds alloués à la santé publique, aux collectivités territoriales, à la rénovation du secteur de l'énergie, à la mobilité verte et à l'éducation. Les mesures proposées dans le cadre du plan doivent être envisagées dans la perspective d'une activité économique soutenue dans certains secteurs de l'économie tels que la construction. Toutefois, en l'absence d'un plan de durabilité environnementale, le plan de relance de la France ne s'écarte pas fondamentalement des exercices de planification budgétaires existants.

**L'évaluation des mesures du point de vue de la durabilité** environnementale **livre une note faible**, inférieure à la note moyenne du plan (voir le graphique 1). Ce qui manque dans "France Relance", ce sont notamment les liens entre les objectifs de durabilité environnementale et les mesures du plan. Plus les investissements prévus sont importants, plus les considérations environnementales qui s'y rattachent sont faibles. Comme aucun nouvel engagement écologique n'est communiqué, Finance Watch met en doute la capacité du plan à repousser les limites des normes et réglementations environnementales existantes. Les retombées en matière de climat sont limitées à celles déjà prévues dans le cadre des réglementations environnementales existantes tandis qu'aucun lien n'est établi avec les objectifs de neutralité climatique pour 2050. L'examen n'a pas trouvé de forme d'évaluation de la durabilité jointe au large éventail de mesures visant à stimuler la compétitivité des entreprises.

**En ce qui concerne le volet « durabilité sociale » des mesures, la situation semble plus positive.** Ceci étant dit, une meilleure note d'évaluation pourrait être accordée si les mesures temporaires pour les travailleurs et les consommateurs étaient prolongées. En outre, les mesures sociales décrites dans le plan devraient être intégrées dans une vision sociale plus large et à plus long terme.

## ÉVALUATION DE LA RÉSILIENCE

Le plan France Relance présente un ensemble équilibré de mesures de résilience et de relance. Les principales lacunes en matière de résilience mises en évidence ci-dessous reflètent la définition de la résilience donnée par Finance Watch dans le rapport « 10 principes pour une reprise durable » présenté le 2 octobre 2020 (voir l'annexe 1 pour plus de détails) :

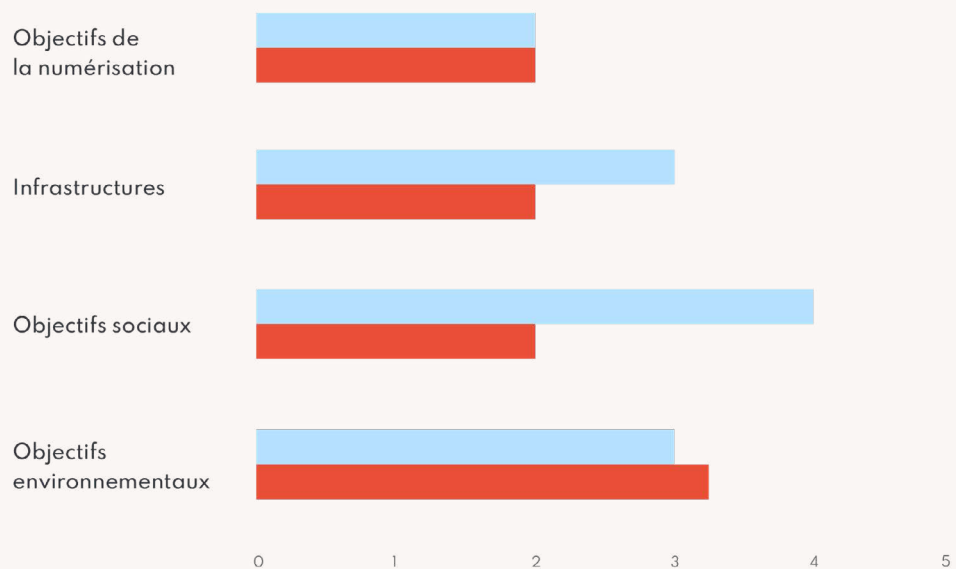
- Bien que le plan présente une composition équilibrée de mesures axées sur la relance et sur la résilience, son ambition climatique doit être renforcée. Le plan ne donne aucun détail sur sa capacité à contribuer aux objectifs nationaux en matière d'énergie et de climat. Le plan ne fournit pas une évaluation cohérente des avantages et des impacts dans les domaines environnementaux tels que l'atténuation du changement climatique, l'adaptation, l'utilisation des ressources, la pollution de l'air ou la protection de la biodiversité.
- Le plan pourrait voir sa cohérence et sa résilience renforcées par une amélioration de l'orientation à long terme des mesures qui y sont prévues et l'intégration de ces mesures dans une perspective sociale plus large.

L'évaluation en termes de résilience montre que les mesures présentées dans le plan constituent un premier pas vers une politique budgétaire intégrée. En effet, les dix prochaines années seront cruciales pour la réalisation de la cohésion sociale. Et, comme le recommande Finance Watch, la soutenabilité budgétaire exige une gestion plus active de la dette publique dans le cadre d'une politique climatique et budgétaire intégrée au niveau de l'UE.<sup>3</sup>

### Évaluation de la durabilité des mesures de résilience

Pour comprendre la composante de durabilité des mesures, les scores de performance ci-dessous mettent en lumière les mesures considérées comme étant à la fois orientées sur le long terme et résilientes. L'annexe 2 fournit plus de détails sur les fonds budgétisés pour les groupes d'objectifs respectifs – environnementaux, sociaux, relatifs aux infrastructures et numériques. Par définition, cette notation n'inclut pas les mesures exclusivement axées sur la relance.

**Graphique 1 : Score de durabilité des mesures fiscales françaises / 1-5**



■ Score de résilience sociale ■ Score de résilience environnementale / Source: Finance Watch

<sup>3</sup> <https://www.finance-watch.org/publication/IO-principles-for-a-sustainable-recovery/>



## ÉVALUATION DÉTAILLÉE DU PAYS

**Mesures sociales et de cohésion.** La cohésion est l'une des **priorités** politiques du plan : **36 milliards d'euros y sont consacrés**, soit près de 40 % du budget total du plan. En appliquant notre méthodologie d'évaluation, nous constatons cependant que seulement 64% de ces 36 milliards d'euros, à savoir 23 milliards d'euros, sont orientés vers la résilience. Il est important de noter que les mesures offrant une protection aux travailleurs qui perçoivent le salaire minimum sont temporaires et ont donc été classées parmi les **mesures de relance**. Finance Watch constate également que les différentes mesures énumérées dans le pilier de la cohésion se caractérisent par leur **hétérogénéité**.

**Étude de cas : Hétérogénéité des mesures de cohésion.** Les mesures de cohésion prévoient des financements publics pour les hôpitaux et le secteur de la santé (le plan « Ségur ») ; le soutien public est également étendu pour renforcer la cohésion au sein des collectivités territoriales. Dans le pilier cohésion, les compensations financières accordées aux travailleurs et aux consommateurs, dont 7,6 milliards d'euros réservés à différentes mesures à court terme au bénéfice des travailleurs, ont été identifiées comme visant à prévenir une forte baisse de la consommation de biens et de services personnels. En comparaison, l'aide à court terme destinée à contrecarrer les pertes d'emplois semble bien moins importante que les 25 milliards d'euros affectés par l'Allemagne aux mesures pour le chômage partiel (Kurzarbeit).

**Mesures environnementales : Une touche de transition verte.** Le plan présente des mesures en faveur de la rénovation des bâtiments, avec 6,7 milliards d'euros destinés à la rénovation écologique de bâtiments privés, publics et sociaux. En outre, la mobilité verte bénéficiera d'une dotation budgétaire de 8,5 milliards d'euros, tandis qu'un troisième groupe d'investissements proposés sous l'étiquette « technologies vertes » s'élève à 8,2 milliards d'euros. Ce dernier groupe d'investissements vise **la décarbonisation de l'industrie et le soutien aux compagnies aériennes et ferroviaires**, mais cette mesure ne convainc pas lorsqu'elle est examinée sous l'angle de la durabilité.<sup>4</sup> En comparaison, les mesures liées à l'économie circulaire (0,5 milliard d'euros) et à la protection de la biodiversité (1,65 milliard d'euros) semblent sous-représentées.

- En ce qui concerne la durabilité environnementale, l'approche adoptée par la France en matière de rénovation des bâtiments peut être qualifiée d'« exercice de conformité » qui n'implique pas une vision environnementale claire à long terme. France Relance part du principe que le carnet de commandes en matière de construction et de rénovation connaîtra une reprise cyclique grâce aux nouvelles constructions.
- En matière de durabilité sociale, France Relance présente deux aspects positifs. D'une part, il sera bénéfique pour l'emploi dans le secteur du bâtiment et, d'autre part, il aborde, bien que partiellement, la question du logement social.<sup>5</sup> Ainsi, la note de durabilité sociale attribuée aux mesures reflète les retombées cycliques positives des nouvelles commandes publiques passées au secteur du bâtiment.

4 <https://www.fondation-nicolas-hulot.org/ferroviaire-la-france-sur-de-mauvais-rails-pour-respecter-les-objectifs-climatiques/>.

5 L'économie française s'appuie sur un important secteur de la construction qui a le plus grand bassin d'emplois, avec 1 million de travailleurs.





**Mesures liées à la compétitivité et au commerce.** Le pilier « infrastructures », doté de 12 milliards d’euros, soit un tiers du total du plan, est dicté par la nécessité de donner un coup de pouce à la compétitivité. Ces mesures reposent sur des considérations de relance et ne sont pas suffisamment ancrées dans une orientation à long terme. Le plan prévoit d’importants investissements (2,3 milliards d’euros) pour des mesures visant à inciter les entreprises industrielles à produire en France. Cette dimension « Made in France » du plan est inspirée par la nécessité d’améliorer le leadership technologique du pays. Une partie des mesures liées au commerce incluses dans le pilier « compétitivité » du plan comprennent des garanties et ne seront pas entièrement soutenues des financements. Certaines dépenses concernent des commandes militaires – enregistrées au titre du pilier « compétitivité » du plan – via le soutien à l’industrie aéronautique. Au total, les mesures regroupées sous l’objectif « infrastructures » représentent 10 % du budget prévu.

**Étude de cas :** France Relance intègre une baisse des impôts de production pour un montant pouvant aller jusqu’à 20 milliards d’euros sur deux ans. Ces mesures permettront de réduire les prélèvements sur différentes composantes de la valeur ajoutée des entreprises et comportent un volet « recettes fiscales régionales ». <sup>6</sup> Cette mesure de relance couvre différents instruments fiscaux et sera effective en 2020. <sup>7</sup>

Dans son rapport sur le plan, publié en octobre 2020, la **Convention citoyenne pour le climat (CCC)** reconnaît que le plan de relance répond à l’appel des citoyens à « augmenter massivement le soutien aux rénovations énergétiques ». <sup>8</sup> Le Président français Emmanuel Macron avait appelé la Convention citoyenne pour le climat à formuler des propositions dans le domaine de la transition écologique afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre d’au moins 40 % d’ici 2030 (par rapport à 1990), dans un esprit de justice sociale. <sup>9</sup>

Le plan prévoit des mesures importantes pour soutenir l’emploi des jeunes. Le « **Plan Jeunes** » du 23 juillet 2020 prévoit des mesures sociales pour soutenir les jeunes candidats sur le marché du travail – notamment en ce qui concerne les contrats d’apprentissage et de stage (« contrats d’insertion »).

<sup>6</sup> [https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/plan-de-relance/Baisse-impots-production.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/Baisse-impots-production.pdf)

<sup>7</sup> Les taxes visées par cette mesure comprennent la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et la contribution économique territoriale (CET), qui consiste en une cotisation foncière des entreprises (CFE) et une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

<sup>8</sup> [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/CCC-rencontre\\_A4-pointdetape\\_2020-09\\_web.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/CCC-rencontre_A4-pointdetape_2020-09_web.pdf)

<sup>9</sup> <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/en/>



## CONCLUSIONS ET SUGGESTIONS

- L'examen du plan de relance de la France ne révèle aucune indication claire sur la manière dont le plan aborde **la transformation sociale**. S'il garantit des retombées positives en matière d'environnement en recentrant les investissements sur un ensemble de secteurs spécifiques (voir l'exemple de la rénovation), il est insuffisant en termes de propositions de mesures de cohésion et de réformes. Les mesures de cohésion couvrent un horizon à court terme et ne s'inscrivent pas dans une vision à long terme. La cohésion étant considérée par le gouvernement français comme un objectif à court terme par définition, elle est « complémentaire de la relance » selon Bruno Le Maire, le ministre en charge de ce plan.
- Le plan n'affecte que 1,75 milliard d'euros aux transformations à long terme telles que **la protection de la biodiversité ou l'économie circulaire**, soit une petite partie du budget prévu. Aucune conditionnalité environnementale ou sociale n'est attachée à la mesure prévue dans ce plan. Alors que le Plan national énergie-climat (PNEC) de la France définit une trajectoire pour atteindre l'objectif national à long terme de neutralité carbone nette d'ici 2050, le plan de relance ne mentionne pas cet objectif.<sup>10</sup>
- La feuille de route d'exécution ne prévoit pas de concilier le plan de relance avec le projet révisé de **plan budgétaire** pour 2021 et avec le **budget vert** de la France pour 2021.
- Une planification basée sur des **indicateurs de résilience écologique et sociale à long terme** est un moyen d'améliorer la qualité du plan et, en fin de compte, de faciliter son adoption par les citoyens, leurs organes représentatifs et/ou les organisations non gouvernementales. Les réformes et les investissements post-Covid-19 devraient être clairement orientés sur le long terme au cours de la période 2030-2050. Les fonds tirés de la Facilité européenne pour la reprise et la résilience devront respecter le principe d'innocuité (« Do Not Harm »), conformément à l'article 17 du règlement de l'UE sur la taxonomie.
- **La coordination et la gouvernance économiques de l'UE** seront à l'ordre du jour politique en 2021 et un débat aura lieu sur les règles de l'UE régissant l'utilisation des fonds et la conditionnalité (règles budgétaires de l'UE).<sup>11</sup> Dans ce contexte, les plans nationaux de relance et de résilience (PNRR) soumis par les États membres de l'UE à la Commission européenne représentent une opportunité d'intégrer des critères de durabilité à long terme ex ante. Le plan de relance national français constitue une opportunité de fournir un parcours de référence dans ce processus, parallèlement aux plans des autres États membres de l'Union européenne.
- **Composante climatique**. Le gouvernement français a publié, en septembre 2020, son premier « budget vert », en annexe au budget 2021, dans le cadre de l'Initiative de l'OCDE pour une budgétisation environnementale (« Paris Collaborative on Green Budgeting »). Le budget vert peut être considéré comme un outil de suivi des plans de relance. Un tel système de surveillance est essentiel pour éviter que les plans n'assurent le financement à long terme d'activités non durables. La rationalisation des subventions et de la fiscalité environnementales peut également être opportune dans le contexte des objectifs de neutralité climatique pour 2050 et du pacte vert pour l'Europe.

<sup>10</sup> SWD(2020) 904 final <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-11897-2020-INIT/en/pdf>

<sup>11</sup> La conditionnalité ou la macro-conditionnalité sont les règles qui lient les dépenses de l'UE à l'État de droit ou à d'autres défis identifiés dans une macro-évaluation nationale.

## ANNEXE 1 : PRINCIPES D'ÉVALUATION DE FINANCE WATCH

L'analyse réalisée par Finance Watch comprend une évaluation des mesures individuelles dans le cadre des plans budgétaires annoncés en 2020 par la France, l'Allemagne et l'Espagne. Finance Watch a évalué les mesures de politique proposées sur la base de leur contribution à la durabilité environnementale et sociale ainsi que de leur contribution aux objectifs de relance économique ou de résilience. Pour ce faire, Finance Watch a pris en compte l'horizon temporel auquel ces mesures sont censées produire leurs effets (à long terme ou à court terme) et l'alignement sur les objectifs stratégiques. Ces objectifs comprennent, entre autres, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la transition énergétique, la transformation numérique et la durabilité sociale.

Dans son analyse de chacune des mesures budgétaires, Finance Watch a fait la distinction entre deux séries de mesures :

- les mesures qui améliorent la **résilience** de l'économie et de la société,
- les mesures à court terme ou d'urgence, qui sont donc considérées comme **axées sur la relance**. Ces mesures visent principalement à rétablir la situation économique d'avant la crise.

Chaque mesure d'investissement ou de réforme a été caractérisée comme étant **soit** résiliente, soit motivée par des considérations de relance. Les mesures de résilience ont été définies comme axées sur le long terme et destinées à induire une transformation de l'économie au-delà de 2021 (jusqu'en 2030-2050). Par conséquent, les mesures fondées sur la résilience concernent les investissements, qui renforcent la capacité des économies et des sociétés à résister aux chocs futurs et donc à être mieux préparées pour réduire au minimum les risques environnementaux et maximiser la justice sociale. Cette évaluation peut être considérée comme une ventilation de chaque plan budgétaire en deux sous-parties : la partie résilience et la partie relance, comme illustré à l'annexe 2.

Pour plus d'informations, la [note méthodologique](#) peut être fournie à titre de référence.

## ANNEXE 2 : MATRICE DE FINANCE WATCH – FRANCE

Ventilation du plan national

Montants (Millions d'euros)	Objectifs de durabilité environnementale (Pilier 1)	Objectifs de durabilité sociale (Pilier 2)	Objectifs en matière d'infrastructure et de numérisation (Pilier 3)	Autres	Résilience - taux de recouvrement
France Relance	30.730	36.300	12.497	20.832	-
Résilience	22.180	23.025	4.947	-	50%
Relance	8.550	13.275	7.550	20.832	50%

Source: Finance Watch



## ANNEXE 3 : INDICATEURS ÉCONOMIQUES POUR LA FRANCE

	2020	2021	2022
Variation du PIB en %	-9.4	5.8	3.1
Taux de chômage en %	8.5	10.7	10
Solde général des administrations publiques <sup>12</sup> du PIB en %	-10.5	-8.3	-6.1
Endettement général des administrations publiques du PIB en %	115.9	117.8	119.4

Source : Commission européenne - Prévisions par pays - Examen annuel de la croissance - 2020<sup>13</sup>

Des indicateurs économiques plus larges sont présentés afin de permettre des comparaisons avec d'autres pays et d'aider le lecteur à évaluer à la fois le contexte du plan et l'impact de la crise du Covid-19. Après la crise générée par le Covid-19, les investissements ne devraient pas revenir à leur niveau de 2019 avant 2022, car la consommation privée et le produit intérieur brut connaîtront une reprise modeste. Le PIB devrait se contracter de 9,4 % en 2020 par rapport à 2019. Le taux de chômage s'établira à 8,5 % en 2020, 10,7 % en 2021 et 10 % en 2022. Selon les récentes prévisions économiques de la Commission européenne, la dette publique atteindra 116 % d'ici la fin 2020, en raison de l'important déficit public et de la forte contraction du PIB liée aux répercussions de la crise du Covid-19.

[Lien vers le plan « France Relance »](#)

12 Le solde général des administrations publiques comprend le solde de l'administration centrale, des administrations des États fédérés/régions (applicable en Belgique, Allemagne, Espagne, Autriche et Suisse), des administrations locales et des fonds de sécurité sociale.

13 [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-performance-and-forecasts/economic-performance-country/france/economic-forecast-france\\_en](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-performance-and-forecasts/economic-performance-country/france/economic-forecast-france_en)



## À propos de Finance Watch

Finance watch est une association d'intérêt général indépendante dédiée à mettre la finance au service de la société. Sa mission est de renforcer la voix de la société dans la réforme du système financier en présentant des arguments d'intérêt public au législateur et au citoyen. Les membres de Finance Watch incluent des associations de consommateurs, de logement, des syndicats, des ONG, des experts financiers, des universitaires et d'autres organisations de la société civile qui représentent collectivement plusieurs millions de citoyens européens. Les principes fondateurs de Finance Watch affirment que la finance joue un rôle essentiel d'allocation du capital à un usage productif de façon transparente et durable, mais que la poursuite légitime d'intérêts privés par le secteur financier ne doit pas s'effectuer au détriment de la société. Pour plus d'information, voir [www.finance-watch.org](http://www.finance-watch.org)



**Finance Watch**

Making finance serve society

Finance Watch  
Rue Ducale 67 b3  
1000 Bruxelles  
T: + 32 (0)2 880 0430  
[contact@rethinktherecovery.org](mailto:contact@rethinktherecovery.org)  
[www.rethinktherecovery.org](http://www.rethinktherecovery.org)



**rethink the recovery**

The logo features a stylized graphic of two interlocking shapes, one red and one blue, resembling a plus sign or a stylized 'H'. Below the graphic, the text 'rethink the recovery' is written in a bold, sans-serif font.